

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2168>



Toujours la santé

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2023

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Retour de vacances, rencontre d'un ami au marché : ça va ? Mieux, car j'ai été hospitalisé le mois dernier pour une pancréatite : trois jours sur un brancard aux urgences, pas dormi, j'ai souffert. Mais pourquoi ? Pas de place dans le service de médecine. Et maintenant ? J'ai du aller en privé avec dépassement d'honoraires pour faire l'échographie de contrôle prévue un mois après, pas moyen de l'avoir avant septembre au CHU ! Et moi je vais bien, mais un copain qui a du être opéré d'une hernie discale compliquée attend toujours au bout de trois semaines d'hospitalisation une place en rééducation pour avoir la kinésithérapie adaptée....

Deux témoignages de la dégradation de l'accès aux soins à l'hôpital public avec tiers payant et sans dépassements d'honoraires.

Dans cette édition de notre bulletin, comme chaque semaine, nous vous ferons faire le tour de France des difficultés rencontrées tant pour l'accès à la médecine, à la chirurgie, à la maternité, aux urgences et même aux SMUR, pour les urgences vitales, sans compter les temps d'attente lors des appels aux centres 15 débordés. Mais aussi des comités, adhérents ou non à notre Coordination Nationale qui ne se résignent pas et se battent !

D'aucuns, comme ce matin lors de la matinale de France Culture, nous expliquent que c'est comme ça : il n'y a pas assez de médecins, de soignants à l'hôpital public. Mais ils oublient de dire pourquoi : parce que les personnels hospitaliers – qui devraient assurer l'accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, nuits, samedi, dimanche et jours fériés – sont en nombre insuffisant et moins rémunérés que ces mêmes personnes en exercice libéral, alors oui, la carrière hospitalière n'attire plus. Et en plus si l'homéopathie n'a plus grâce aux yeux de la Sécu qui ne la rembourse plus, ce gouvernement la pratique : 460 postes d'internes en plus cette année (9484 au lieu de 9024 en 2022) c'est bien, mais nettement insuffisant pour espérer combler le retard pris pour combler le déficit de médecins dû au numerus clausus pratiqué pendant des dizaines d'années. Il faut créer des postes de professeurs d'université, des locaux pour accueillir des milliers d'étudiants en plus, il faut augmenter substantiellement le budget de la Sécurité Sociale pour financer les salaires des personnels hospitaliers, arrêter les exonérations de cotisations de la Sécurité Sociale.

Sans ces décisions, les mesurettees proposées par les ministres de la Santé, quels qu'ils ou elles soient, ne pourront rendre l'attractivité, l'efficacité de l'hôpital public et endiguer sa dégradation et les vagues de démission.

jean-luc landas.